



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl



Politiques locales Energie & Climat

26 avril 2012

International Auditorium, bd du Roi Albert II, 5 – Bruxelles



La Convention des Maires pour une Europe de l'Énergie durable et la Campagne européenne ENGAGE

Frédéric Boyer – Membre du Bureau de la Convention des Maires et Responsable Politiques et Relations européennes – Energy Cities



Frédéric Boyer est responsable des politiques et relations européennes à [Energy Cities](#), le réseau des collectivités territoriales qui inventent leur futur énergétique.

Basé à Bruxelles, il est en charge du suivi des politiques européennes relatives aux collectivités territoriales et aux politiques locales d'énergie durable et du partenariat avec les Institutions et initiatives européennes. Frédéric est également membre du Bureau de la [Convention des Maires](#), le secrétariat en charge de l'animation de l'initiative européenne majeure en termes de politique locale d'énergie durable.

Frédéric est diplômé en Management environnemental et a travaillé pendant plusieurs années dans le domaine de la coopération internationale des collectivités territoriales: auprès de l'Assemblée des Départements de France et du Ministère français des Affaires étrangères. Il a rejoint l'équipe d'Energy Cities début 2009.

La Convention des Maires pour une Europe de l'Énergie Durable et la campagne européenne ENGAGE

Signez la Convention des Maires !

La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

A ce jour, près de 3800 collectivités territoriales (57 en Belgique) ont signé la Convention et, par leur engagement, démontrent qu'une politique en faveur de l'énergie durable est un facteur de développement local et d'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens.

Rejoignez-les sur www.eumayors.eu

ENGAGEz citoyens et acteurs locaux pour atteindre vos objectifs énergie-climat !

La réussite des Plans d'Action en faveur de l'Énergie Durable nécessite l'implication de tous! C'est l'objectif d'**ENGAGE**, une campagne de communication participative par laquelle citoyens et acteurs locaux s'engagent à contribuer activement à l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques territoriaux. Cette initiative originale permet de rendre visible les engagements pris au moyen de posters créatifs.

Douze autorités locales signataires de la Convention des Maires, dont Liège en Belgique et Heerlen aux Pays-Bas, sont pionnières dans cette campagne. Grâce à un outil en ligne, elles ont déjà produit près de 3.000 posters de citoyens, de représentants d'associations et d'entreprises, d'élus, de responsables publics, de célébrités. La campagne ENGAGE est ouverte à toutes les autorités locales en Europe. www.citiesengage.eu

Initiatives de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la Convention des Maires

Annick Vanderpoorten – conseillère climat et qualité de l’air au cabinet de la Ministre bruxelloise de l’environnement, de l’énergie et de la rénovation urbaine, Evelyne Huytebroeck (ECOLO).



Géographe de formation, spécialisée en gestion de l’environnement, **Annick Vanderpoorten** travaille au cabinet de la ministre depuis un peu plus d’un an, après une longue expérience professionnelle dans les organisations non gouvernementales actives en matière d’environnement et de développement.

Elle y gère tous les dossiers relatifs au climat et à la qualité de l’air, en particulier les dossiers transversaux tels que les projets de Code bruxellois de l’air, du climat et de la maîtrise de l’énergie et de plan air, climat énergie.

Cabinet d’Evelyne Huytebroeck
Kabinet van Evelyne Huytebroeck

Ministre de l’Environnement, de l’Energie et de la Rénovation urbaine du
Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale / Minister van Leefmilieu
Energie en Stadsvernieuwing van de Brusselse Hoofstedelijke Regering

La Région Bruxelles-Capitale et la Convention des Maires

En début de législature (2009), la Région bruxelloise s’est défini un objectif de réduire les émissions de CO2 de 30% d’ici 2025.

Cet objectif est en ligne avec celui de la Convention des Maires, à laquelle la RBC a adhéré dès sa création en 2009.

La Convention des Maires est un engagement de collectivités locales à aller au-delà des objectifs fixés par la politique énergétique européenne en termes de réduction des émissions de CO2, par une meilleure efficacité énergétique et l’utilisation et la production d’une énergie moins polluante.

De nombreuses initiatives réglementaires et de nombreux projets ont été menés à Bruxelles pour atteindre cet objectif.

Parallèlement à certaines initiatives sectorielles importantes, notamment dans le secteur des bâtiments, la Région bruxelloise a décidé au début de la législature de mener une politique intégrée dans les trois domaines de l’air, du climat et de l’énergie. En effet, étant donné que les secteurs responsables des émissions (bâtiments et transport) sont identiques, ainsi que les acteurs impliqués (pouvoirs publics, particulier, etc.), une gestion intégrée permet d’exploiter les synergies et de limiter les incohérences.

A ce titre, Madame Vanderpoorten parlera du COBRACE (Code bruxellois de l’air, du climat et de la maîtrise de l’énergie), ordonnance-cadre adoptée en première lecture, qui représente un bel exemple de cette gestion intégrée.

Politique locale Energie-Climat – la campagne POLLEC en Wallonie

Marianne Duquesne – Conseillère à la Cellule Energie – Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW)



Marianne Duquesne est ingénieur civil architecte et titulaire d'un master complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire.

Elle a travaillé durant sept ans à l'Université de Liège à la création de supports de sensibilisation et au développement de formations pour les acteurs du secteur de la construction et les communes, dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.

Depuis plus de quatre ans, elle est Conseillère à la Cellule Energie de l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

Elle y traite des questions aussi variées que le suivi et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, l'éclairage public, la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, les installations de production d'énergie, la gestion de la PEB dans les demandes de permis, les opportunités énergétiques en matière d'urbanisation,... au travers de l'assistance-conseil, l'information, la formation et le lobbying.

Politique locale énergie climat: la campagne POLLEC en Wallonie

La **campagne POLLEC** vise à inciter des communes wallonnes à signer la Convention des Maires en les soutenant dans la mise en place de leur politique locale énergie-climat. Sur base de l'appel à candidatures lancé à la mi-mars 2012, une vingtaine de communes ou groupements de communes seront sélectionnés.

Ceux-ci bénéficieront d'une aide financière couvrant une partie du coût de la réalisation de l'inventaire des émissions de CO₂ du territoire et de l'élaboration d'un plan d'actions en faveur de l'énergie durable exigés par l'Union européenne dans le cadre de la Convention.

Cependant, plusieurs communes, désireuses de s'inscrire dans une démarche de développement durable, n'ont pas attendu POLLEC pour établir leur Plan d'Actions locales Energie. Elles nous livrent déjà quelques retours d'expériences.

A noter qu'existe déjà en Wallonie un **Guide pratique Pour une gestion efficace de l'énergie au niveau communal** qui se veut un outil d'aide à la mise en place d'une politique communale de gestion énergétique. Sa structure modulaire s'adresse à chaque commune, quels que soient sa taille et son niveau d'avancement. Sa cinquantaine de fiches classées par thématique permet de mobiliser différents acteurs du territoire. Le guide offre également un outil de diagnostic de la gestion énergétique dans la commune.

La Dynamique Plan Climat du Nord-Pas de Calais

Emmanuelle Latouche – Directrice adjointe en charge du Pôle Climat – Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)



Après un début de carrière dans l'agriculture biologique au niveau national puis dans le monde associatif régional, **Emmanuelle Latouche**, agro-économiste, directrice adjointe du Cerdd, participe à l'animation de la dynamique Plan Climat Nord-Pas de Calais en facilitant la coopération entre les institutions.

Elle anime également les travaux de création de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais, ainsi que le développement des activités "climat" du centre ressource.

Le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)

Le Nord-Pas de Calais est riche, depuis quelques années, d'une politique partagée de lutte contre le changement climatique qui vise, à l'instar de la France, la division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Ainsi le Conseil Régional, l'Etat - dont l'ADEME - et les Conseils généraux, se sont associés dans une coopération qui entend avoir un effet d'entraînement sur les acteurs du territoire, et qui a donné naissance à des outils mutualisés: pôle ressources, support d'informations, temps fort annuel, observatoire,...

Enrichie depuis 2010 d'un travail d'écriture du Schéma Régional Climat Air Energie demandé par la loi dite "Grenelle" sur l'environnement, cette dynamique inter-institutionnelle originale a encore devant elle des caps à franchir pour produire tous les effets visés, et passer de la "dynamique" à la pleine intégration du sujet climat aux politiques publiques et aux actions dans la région.

Pôle climat
Nord-Pas de Calais - Cerdd



La démarche Benelux « urbiscoop » - Efficacité Energétique dans le bâti existant en milieu urbain

Marc Naessens – Collaborateur Stratégique – Secrétariat Général Benelux

Géographe de formation, **Marc Naessens** a débuté sa carrière professionnelle dans le privé en tant que gérant d'une PME de gestion d'immeubles de bureau.

Ses expériences seront par la suite guidées par la dimension « coopération internationale ». Tout d'abord Nord-Sud, en tant que coopérant de terrain pour des ONG (République démocratique du Congo, « Guinée Conakry », Rwanda), et ensuite et jusqu'à ce jour, pour la coopération entre les trois Etats formant l'Union Benelux.

Quelques-uns de ses défis journaliers ? Avant toute chose, être un bon père et un bon mari. Et bien entendu contribuer à la concrétisation du développement (territorial) durable.

Aperçu succinct de la démarche Urbiscoop

Le Benelux est une coopération formelle intergouvernementale entre les Belges, les Néerlandais et les Luxembourgeois. L'objectif du Benelux est d'être une région sans frontières, améliorant le bien-être, la mobilité, la sécurité et le développement durable de tous.

De ce fait, le Benelux est le laboratoire idéal pour faire progresser l'intégration européenne. Depuis la signature du nouveau Traité Benelux le 17 juin 2008, la coopération se concentre désormais sur trois thèmes-clés: le marché intérieur & l'union économique, le développement durable, et la justice & les affaires intérieures. La démarche en cours nommée « **Urbiscoop** » fait partie du pilier « Développement durable » défini par le Traité de 2008.

Le thème « Villes à faible consommation d'énergie » est l'un des sujets qui a été mis en avant pendant la Conférence politique Urbiscoop du 18 mai 2010 (Coopération en matière de Politique urbaine dans le Benelux et les régions limitrophes).

Les bâtiments ont une durée de vie de plusieurs décennies, ce qui explique qu'un grand nombre d'entre eux répondent à de faibles normes énergétiques. Qui plus est, seule une moyenne de 1 à 3 % des stocks de logements est rénovée annuellement. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dans les villes peut engendrer des effets économiques avantageux ainsi qu'une réduction des émissions de CO2 et une amélioration de la qualité de l'air. Cependant, une approche innovante et inclusive sur le plan social est aussi nécessaire afin d'enregistrer de véritables résultats au niveau urbain.

Une des plus-values de la coopération Benelux réside en la « mise à l'épreuve dans la pratique ». Le projet a pour objet la recherche d'approches et d'exemples de politique judicieuse (e.a. des modèles) et instructifs qui peuvent être appliqués directement dans la pratique des villes ou servir de sources concrètes d'inspiration. A côté de cela, un travail pourrait être réalisé en vue d'aboutir à une recommandation commune. Le sujet est abordé d'une façon « multi-acteurs ». La coopération entre villes, autorités centrales, partenaires privés et habitants, sera centrale de sorte que les initiatives puissent être ancrées dans leur contexte local.



ENGAGE au niveau local Témoignages de deux villes-pilotes : Liège et Heerlen

Marc Schlitz – Expert Environnement à la Cellule Stratégique de Développement Urbain – Ville de Liège



La "Cellule Stratégique de Développement Urbain" est le dispositif que la Ville de Liège a mis sur pied il y a plus de 10 ans pour encadrer l'élaboration et le suivi de son « Projet de Ville ». Sa vocation est de coordonner des actions à forte transversalité tant en interne vis-à-vis des départements de l'administration, qu'en externe vis-à-vis du grand public et des divers secteurs de la société civile.

Marc Schlitz y a en charge les matières relatives au développement durable, notamment, les composantes liées à l'énergie et à la lutte contre les changements climatiques. Il est le répondant de l'administration pour ces matières au niveau supra-local ou international dans le cadre du réseau Energy-Cities, de la Convention des Maires pour une Europe de l'Énergie durable, de la campagne de communication ENGAGE et de diverses commissions et projets.

En adhérant à la **Convention des Maires pour une Europe de l'Énergie Durable**, plus de 3.000 Villes se sont engagées à rencontrer, voire à dépasser, d'ici 2020 les objectifs européens des 3x20 à l'échelle de leur territoire urbain : réduire de 20% les émissions de CO₂, améliorer de 20% la performance énergétique et amener à 20% la contribution des énergies renouvelables à l'approvisionnement énergétique.

Pour aboutir à des résultats concrets au niveau global, des politiques spécifiques sont indispensables. De plus, la nécessaire implication, collective ou individuelle, de toutes les composantes de la société ne se décrète pas. Dès lors, se pose, pour l'autorité municipale, la question de la méthode permettant de mobiliser les différents acteurs, de créer l'émulation, de susciter l'envie de chacun de se positionner de manière volontariste dans le processus.

C'est l'esprit de la campagne européenne ENGAGE qui est proposée à tous les pouvoirs locaux désireux de la rejoindre. Elle est basée sur une approche de communication participative et originale qui met en avant des exemples d'engagements de la fonction publique, de forces-vives et de citoyens au travers d'une campagne grand public d'affichage de posters.

A ce jour, des centaines de posters d'engagement de toute nature sont réalisés.

Hans van der Logt – Energie et Développement Durable – Ville de Heerlen



Hans van der Logt est chargé de mission Énergie et Durabilité de la commune de Heerlen. Il est responsable de toutes les tâches relevant de la politique en matière de changement climatique ainsi que de la direction de nombreux projets concrets dans la ville.

Heerlen a adhéré aux objectifs de la Convention des Maires et entend les atteindre en donnant elle-même l'exemple, ainsi qu'en encourageant les citoyens et les entreprises à y contribuer.

La commune ne peut atteindre seule ces objectifs et toute aide est utile.

En plus de projets pilotes concrets, Hans van der Logt se consacre également à des campagnes d'observation et de sensibilisation. ENGAGE en est un bon exemple.



Les Villes de Liège en Belgique et de Heerlen aux Pays-Bas sont deux des douze Villes-Pilotes retenues par la Commission européenne pour la phase de lancement de la campagne ENGAGE.

Elles souhaitent faire connaître leurs actions et susciter auprès d'autres villes et communes l'envie de les rejoindre (www.citiesengage.eu) et d'affirmer ainsi leur détermination à figurer parmi les moteurs de la transition énergétique en Europe.

Pour les Villes et Communes intéressées, **une visite de terrain est organisée le 21 juin prochain à Liège.**



Vers une gouvernance locale et durable ?

Philippe Mertens – Conseiller Développement Durable – Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB)



Philippe Mertens est urbaniste et historien de l'Art.

Depuis 2006, il est en charge du Forum pour un développement durable de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans ce cadre, il assure, entre autres, le suivi des plans et actions durables des communes et CPAS.

Dans une autre vie, il a effectué un passage dans le monde associatif environnemental, participé à la création et à la mise sur pied du « Dimanche sans voiture » et assuré la coordination de la Semaine de la Mobilité en Région de Bruxelles-Capitale pendant cinq ans.

Vers une gouvernance locale et durable?

En Région de Bruxelles-Capitale, vingt-trois communes et CPAS élaborent et développent un plan d'action durable (un Agenda 21 local). Cinq ans après le lancement du soutien régional *Agenda Iris 21*, il est l'heure de tirer, au travers de l'analyse de bonnes pratiques locales et durables émanant des collectivités locales, un premier bilan d'avancement et de questionner le changement et l'évolution de l'action publique :

Les agendas 21 locaux ont-ils transformé, impacté les collectivités locales?

Le développement durable a-t-il intégré les politiques publiques?

Une gouvernance durable a-t-elle émergé?

Le plan Kyoto local de Watermael-Boitsfort

Annemie Vermeylen – Echevine de l'énergie – Watermael-Boitsfort



Echevine à Watermael-Boitsfort depuis 2002 en charge de l'environnement, du logement, des espaces verts, de la propreté publique, de la mobilité et du logement.

Depuis 2008, **Madame Vermeylen** est Échevine de l'Energie.

Entre 2001 et 2003, elle a été conseillère de la Ministre fédérale de l'Environnement et entre 2004 et 2007, conseillère de la Ministre régionale de l'Environnement et de l'Energie.

Elle est « regulatory manager » depuis 2008 dans une société active dans le domaine de l'énergie éolien offshore (Mer du Nord belge) ainsi que administrateur chez ODE (Organisatie Duurzame Energie)

Elle occupe également la place de Présidente de l'asbl Maison de l'Energie d'Uccle-Auderghem-Watermael-Boitsfort (fondée le 26 janvier 2012)

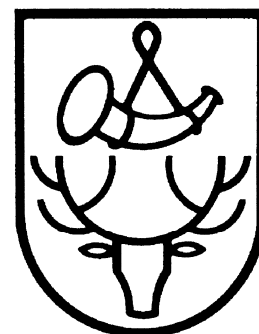
Plan Kyoto local : une réussite !

Depuis 2003, la Commune de Watermael-Boitsfort s'est fixé un objectif ambitieux : diminuer de 30 % les émissions de CO2 dues à la consommation d'énergie des bâtiments communaux (maison communale, piscine, écoles, bâtiments administratifs et techniques, centre culturel, ...).

Grâce à une combinaison de mesures rapides (régulation des chaudières, vannes thermostatiques, ampoules économiques, isolation de conduites,...), d'investissements (chaudières à condensation, isolation de toitures, ...) et de comportement des occupants, l'objectif est quasi atteint : - 30% dans la plupart des écoles communales, - 25% à la piscine. Economie moyenne des 35 bâtiments communaux en gaz : -20% (soit 650 tonnes de CO2 épargnées à l'atmosphère et effet secondaire bénéfique: économie de +/- 140.000 EUR sur la facture énergétique annuelle).

En matière d'électricité, les efforts sont plus difficiles. Il faut agir contre le courant d'une constante augmentation. Mais en 2010, 13 bâtiments ont déjà atteint une diminution de plus de 20% de leur consommation annuelle d'électricité. Et un grand projet de panneaux photovoltaïques sur le toit du dépôt communal en 2012 donnera un coup de pouce aux économies de CO2.

Par ailleurs depuis 2008, afin d'inciter et aider les citoyens, la Commune offre chaque hiver des thermographies gratuites de leurs logements pour identifier les sources de gaspillage et les aider avec des conseils d'économie d'énergie (isolation, petits trucs, régulation,...).



La Province du Limbourg climatiquement neutre d'ici 2020 – Coopération avec toutes les communes limbourgeoises

**Patrick Boucneau – Coordinateur Développement Durable – Service
Environnement et Nature – Province du Limbourg**



Patrick Boucneau travaille depuis 1998 auprès de la province du Limbourg en tant que coordinateur du développement durable dans le service Environnement et Nature.

Avec son équipe, il est responsable de l'organisation des campagnes provinciales relatives à l'énergie et à la construction durable, ainsi que du soutien aux communes limbourgeoises en matière d'énergie et de climat.

La Province du Limbourg climatiquement neutre d'ici 2020 – Coopération avec toutes les communes limbourgeoises

La province du Limbourg a pour objectif la neutralité climatique vers 2020. Elle entend ainsi prendre l'initiative dans la lutte contre le réchauffement de la planète. Les villes et communes limbourgeoises forment dans ce domaine un partenariat important.

C'est pourquoi la province a travaillé en collaboration avec la fédération Bond Beter Leefmilieu, Infrac et Dubolimborg à l'élaboration d'une proposition destinée aux communes pour la mise en place d'une politique climatique propre.

La province a appelé les communes à s'engager à contribuer à l'objectif de neutralité climatique du Limbourg et à signer la Convention des Maires.

Le mercredi 30 novembre 2011, toutes les communes limbourgeoises ont pris ce double engagement. Hasselt et Genk avaient déjà signé la Convention des Maires en 2008.

L'état des lieux des émissions de gaz à effet de serre a déjà été dressé pour chaque commune.

Par ailleurs, trois instruments ont été mis au point : l'analyse Énergie renouvelable, l'analyse Construction durable et le panier climat. Ces instruments permettent aux communes d'identifier leurs potentiels. Grâce à ces informations, le plan d'action pilote élaboré par les partenaires peut désormais être adapté spécifiquement à chaque commune.

Avec ces partenaires, la province offrira son assistance aux communes dans le cadre de la rédaction et de l'exécution d'un plan climatique propre.



En quoi consiste l'Alliance Climat de la Ville de Gand ?

Tom Balthazar – Echevin de l'Environnement, du Développement Urbain et du Logement – Ville de Gand



Tom Balthazar est docteur en droit et professeur de droit de la santé à l'Université de Gand.

De 2007 à 2010, il était échevin de l'Environnement et des Affaires Sociales, et il est depuis 2010 échevin de l'Environnement, du Développement Urbain et du Logement de la ville de Gand.

Il est Président du conseil d'administration d'IVAGO, une intercommunale mixte de gestion des déchets dans la ville de Gand et la commune de Destelbergen.

Il préside également le conseil d'administration de la régie communale autonome de développement urbain de Gand (Autonom Gemeentebedrijf Stadsontwikkelingsbedrijf Gent).

« Klimaatverbond », l'alliance climat gantoise.

Dans le monde entier, les villes peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le changement climatique. Elles comptent en effet pour plus de 75 % des émissions de gaz à effet de serre. En même temps, c'est l'environnement urbain qui offre les meilleures possibilités pour l'adoption d'un style de vie ayant un faible impact climatique. En outre, les villes ont beaucoup à apprendre les unes des autres.

Gand place la barre haut. Notre objectif est d'être une ville climatiquement neutre vers 2050. Une telle transition n'est possible que si elle s'appuie sur une base importante, formée de tous les acteurs de la ville : ses habitants, ses entreprises et ses visiteurs. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'alliance gantoise « Klimaatverbond ». Ce groupement doit nous permettre, dans un esprit de concertation, de fixer des objectifs climatiques par secteur, d'élaborer des projets sources d'inspiration et de définir la stratégie adéquate ainsi qu'un plan d'action pour implanter à Gand de nouvelles manières de travailler et de vivre.

La ville de Gand entend elle-même assumer son rôle d'exemple et de moteur. Nous mettons en œuvre à cet effet de nombreux instruments, d'une surveillance du CO₂ à une courbe des coûts de réduction (abatement cost curve), en passant par la cartographie des flux d'énergie et la réalisation de diagnostics et de cartes énergétiques, afin de pouvoir tracer la voie de la neutralité climatique.



Le Climat entre nos mains ?

Lucile Wallez - chef de projet Plan climat-énergies territorial - Mission stratégie et développement durable - Lille Métropole



Lucile Wallez, chef de projet Plan climat-énergies territorial, au sein de la mission stratégie et développement durable, à Lille Métropole.



Lille Métropole s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan climat-énergie territorial (PCET), depuis 2008. Elle s'est positionnée comme animatrice de son territoire pour relever les défis climatiques et énergétiques. Après le bilan carbone du territoire, réalisé en 2008-2009, trois phases de concertations ont été lancées :

1. Première phase de concertation, en 2009-2010 avec 110 acteurs institutionnels, économiques, associatifs du territoire, afin de dégager des orientations pour le territoire et des propositions pour atteindre ces cibles.
2. Deuxième phase, de novembre 2010 à juin 2011, la concertation a été élargie au grand public avec une Démarche d'Echange sur le CLimat avec les Citoyens, appelée la « tournée Déclic ».
3. Troisième phase, en cours, de construction de la stratégie et du plan d'actions.

Lille métropole effectuera un retour d'expérience sur cette démarche partenariale de construction d'une politique énergie climat.

Le projet Interreg IVa SUN : l'intérêt des démarches collectives pour accélérer la rénovation énergétique du bâti existant.

Christine Ruelle – Coordinatrice du projet SUN – LEMA-ULg



Christine Ruelle est Ingénieur Civil Architecte et Urbaniste de l'ULg. Elle travaille depuis 10 ans comme chercheuse au LEMA-ULg (Fac. des Sciences Appliquées, département ArGenCo), un service spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire.

Elle a participé à de nombreuses recherches européennes et régionales, dans le cadre desquelles elle s'est en particulier intéressée au rôle donné aux habitants et usagers de la ville, en rapport avec la notion de patrimoine ou de paysage par exemple, ou dans le cadre de la reconversion des friches industrielles.

Depuis le début de l'année 2009, elle coordonne le projet Interreg SUN (Sustainable Urban Neighbourhoods), qui s'attache à l'intégration des principes de développement durable dans les quartiers urbains existants. Dans le cadre de sa recherche doctorale, Christine Ruelle traite en particulier les nouvelles formes d'action publique que nécessite ce défi.

Le projet Interreg IVa SUN: l'intérêt des démarches collectives pour accélérer la rénovation énergétique du bâti existant.

L'objectif du projet SUN (Sustainable Urban Neighbourhoods) était de chercher à inscrire sept quartiers urbains existants dans une dynamique de développement durable. Face à l'engouement pour les nouveaux développements de type 'écoquartier' il était en effet urgent de réfléchir au sort des quartiers existants, qui se voient eux aussi confrontés au défi du développement durable.



Les partenaires du projet ont donc cherché de nouvelles approches, de nouveaux modes d'action qui permettraient notamment d'accélérer la rénovation énergétique du bâti existant au sein de ces quartiers. Mais pas seulement! La qualité du cadre de vie est aussi une dimension sur laquelle les partenaires du projet ont travaillé avec les acteurs locaux et les habitants. Un important travail de valorisation de l'image de ces quartiers urbains a également été mené, car même si la performance énergétique de leur bâti reste trop faible, ces quartiers ont de nombreux autres atouts à faire valoir en termes de durabilité.

La stratégie qui a été utilisée pour promouvoir la rénovation énergétique du bâti existant est collective, et comporte deux volets: d'une part la sensibilisation et les changements de comportement, encouragés notamment par l'organisation de "défis énergie", et d'autre part la rénovation des logements, encouragée par l'organisation de groupes d'achat pour des audits énergétiques et divers types de travaux d'isolation. Cette dernière pratique s'est révélée très intéressante dans la mesure où elle offre un cadre rassurant et enthousiasmant aux participants et permet ainsi un certain nombre de passages à l'acte. L'expérience menée a aussi permis de soulever d'importantes questions sur le rôle et le positionnement des différents intervenants dans les processus de rénovation du bâti existant et a ainsi permis de dégager des perspectives intéressantes pour le futur.